

# Conseil général de la Commune de Prévonloup

## Séance ordinaire du

### 21 octobre 2021

#### **Appel**

2 personnes n'ont pas été appelées et sont assermentées par le Président il s'agit de Madame Wegmann Marlise et de Monsieur Paccaud Roger

#### **PV de la séance du 2 juin 2021**

Lecture du PV par la secrétaire

Aucun commentaire ou remarques le PV est approuvé avec 3 abstentions.

#### **Correspondances et communications de la Municipalité**

##### **Alain Michel**

Excuse Philippe Liniger qui est en vacances

#### **Travaux routes**

Quelques nouvelles des travaux, il reste quelques travaux administratifs que nous espérons pouvoir boucler d'ici la fin de l'année afin d'obtenir les subventions.

#### **Eau**

Au point mort, le dossier n'avance pas vite, il est soumis aux améliorations foncières pour ce qui concerne les subventions

#### **Préavis 02-2021 – Arrêté d'imposition 2022 - 2023**

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission de Gestion, rapporteurs Hervé Wyssa, la commission est composée de Véronique Paccaud, David Santos et Hervé Wyssa

La commission propose de maintenir les taux d'imposition tels que présentés pour 2 ans (2022 et 2023), en cas de nécessité il serait possible de modifier en fin d'année 2022.

Les taux de l'arrêté d'imposition 2022 - 2023 sont les suivants :

- Impôt sur le revenu, impôt sur la fortune des personnes physiques, impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales : 72.5 %
- Impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles : CHF 1.- par CHF 1 '000.-.
- Impôt sur les chiens: CHF 50.-.

#### **Question / remarques**

Aucun

L'arrêté d'imposition est accepté à l'unanimité

### **Préavis 03-2021 – Autorisations générales de début de législature**

- **Autorisation pour les dépenses imprévisibles**
- **Autorisation de statuer sur les servitudes et droits de passage**
- **Autorisation de plaider**

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission de gestion, commission composée de Véronique Paccaud, David Santos et Hervé Wyssa, rapporteur

La commission recommande d'approuver le préavis tel que présenté

Soit :

Autorisation pour les dépenses imprévisibles 2021-2026, l'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à un montant de Fr. 10'000.- par cas.

Autorisation de statuer sur les servitudes et droits de passage sur les servitudes et autres droits de passage touchant à la propriété communale cela pour la durée de la législature 2021 -2026.

Autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026

### **Question / remarques ?**

Aucune question ou remarque

Le préavis est accepté à l'unanimité

### **Divers et propositions individuelles**

Davis Santos demande ce qu'il en est des câbles électriques maintenant que les travaux de la route sont terminés.

Alain Michel répond que les câbles devraient être loin depuis le mois de Juin, mais cette tâche est de la responsabilité de la Romande Energie et nous n'avons à ce jour pas de nouvelle.

Gabrielle Santos demande si la demande faite lors du dernier conseil pour une balançoire pour les petits a pu être traitée

Alain Michel répond que c'est en cours, il n'a pas encore de réponse

Alain Michel annonce que la prochaine séance aura lieu le 8 décembre prochain, suivi d'une collation. Le pass Covid devra être valide

Séance levée à 20h30

Le Président  
L. Bolomey

La secrétaire  
C. Bréchon